



## CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 18 juin 2018

### Compte rendu détaillé

---

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### **Présents :**

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH (à partir du point 2) – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN.

#### **Absents représentés :**

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY  
Mme M. LAFFORGUE par M. J. HOARAU  
Mme G. RACKELBOOM par Mme D. REDSTONE  
M. C. DELPUECH par Mme F. SAVY (point 1)  
Mme M. FLEURY par M. JM. GUILBOT  
M. JC. SIBERT par Mme M. GEORGET  
Mme N. GILLES par M. G. ALAPETITE  
Mme C. KOZAK par M. F. BOURDEAU  
Mme D. LABORDE par M. M. BAFFIE  
M. M. HAMDANI par Mme J. FOURGEUX  
M. R. TCHIKAYA par M. D. VIGNEULLE  
Mme KD. MAKOUTA par M. Y. LERAY  
M. J. SAMINGO par M. P. SAINSARD  
M. D. ROUSSAUX par Mme M. GOTIN.

#### **Absente :**

Mme MC. BARTHES

Monsieur Yvon LERAY a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à : 20h00

---

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le compte-rendu de la séance du 28 mai est soumis à l'approbation de l'assemblée.

#### **Vote :**

POUR : 34

**Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.**

### **DELEGATION DU MAIRE – Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises en vertu de sa délégation (liste ci-annexée).

## **DELIBERATION N° 1 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF**

### **Présentation :**

Rapporteur principal au titre de la commission Administration Finances : M. C. GHIS, Maire-adjoint, en charge de de l'Optimisation budgétaire et des Finances communales

Considérant la nécessité de procéder à de nouvelles inscriptions budgétaires en recettes et en dépenses par rapport au Budget Primitif voté le 27 mars 2018, il est demandé au Conseil municipal de procéder à ces modifications budgétaires.

Avis favorable de la commission précitée.

### **Discussion :**

#### **M. le Maire :**

Il n'y a pas grand-chose à ajouter à ce qui, vous l'avez bien compris, est une DM plus technique que stratégique, les valeurs en cause étant des valeurs d'ajustement.

### **Vote :**

POUR : 30

CONTRE : -

ABSTENTION : 4

### **Décision :**

**Le Conseil municipal APPROUVE la décision modificative n°1 au budget primitif 2018**

## **DELIBERATION N° 2 – APPROBATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE)**

Rapporteur principal au titre de la commission Administration Finances : Mme Gaëlle RACKELBOOM, Maire-adjoint, en charge de la vie commerciale et économique locale.

En l'absence de Mme RACKELBOOM, délibération présentée par M. le Maire.

### **Présentation :**

Considérant la nécessaire actualisation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, il est demandé au Conseil Municipal de fixer ces derniers.

### **Discussion :** Néant

### **Vote :**

POUR : 34

CONTRE : -  
ABSTENTION : -

**Décision :**

**Le Conseil municipal FIXE les nouveaux tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2019.**

**DELIBERATION N° 3 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

**Présentation :**

Rapporteur principal au titre de la commission Administration Finances :  
Mme MM. SALLES, Premier Maire-adjoint.

En l'absence de Mme SALLES, délibération présentée par M. le Maire.

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de postes nécessaires à la bonne marche des services, le Conseil municipal est appelé à modifier le tableau des effectifs du personnel communal.

Avis favorable de la commission précitée.

**Discussion :** Néant

**Vote :**

POUR : 34  
CONTRE : -  
ABSTENTION : -

**Décision :**

**Le Conseil municipal APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.**

**DELIBERATION N° 4 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIF DE L'ASSOCIATION CACV GYMNASTIQUE**

**Présentation :**

Rapporteur principal au titre de la commission Animation et Vie Locale : M. G. ALAPETITE, Maire-adjoint, en charge des Sports, de l'Animation festive et de l'Accompagnement du handicap

Considérant la nécessité de renouveler la convention d'objectif de l'association CACV Gymnastique qui s'est terminé à l'issue de la saison sportive écoulée, le Conseil municipal est appelé à accepter le renouvellement de cette convention pour une durée de 3 ans.

Avis favorable de la commission précitée.

**Discussion** : Néant

**Vote** :

POUR : 34

CONTRE : -

ABSTENTION : -

**Décision** :

**Le Conseil municipal ACCEPTE le renouvellement de la convention d'objectif du CACV Gymnastique.**

**DELIBERATION N° 5 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MANDAT DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE PAR LA COMUNAUTE D'AGGLOMERAION GRAND PARIS SUD A LA COMMUNE DE COMBS-LA-VILLE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DE SIX POINTS D'ARRETS SITES RUE DU BOIS LEVEQUE**

**Présentation** :

Rapporteur principal au titre de la commission Aménagement et Développement Durable : M. JM GUILBOT, maire-adjoint en charge de l'Urbanisme.

Considérant la nécessité de conclure une convention par laquelle Grand Paris délègue sa maîtrise d'ouvrage à la commune de Combs-la-Ville afin que celle-ci réalise les travaux de mise en accessibilité de 6 points d'arrêts situés rue du Bois l'Evêque, le Conseil municipal est appelé à approuver le projet de convention de mandat de délégation.

Avis favorable de la commission précitée.

**Discussion** : Néant

**Vote** :

POUR : 34

CONTRE : -

ABSTENTION : -

**Décision** :

**Le Conseil municipal APPROUVE le projet de convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage par la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud à la commune de Combs-la-Ville, pour les travaux de mise en accessibilité de six points d'arrêt situés rue du Bois l'Evêque.**

Monsieur le Maire clôt la séance à 20H20.

**La prochaine réunion du Conseil municipal se tiendra le 9 juillet 2018**